

Conférences et manipulations sur le cours de physique générale, par M. Violette, professeur-adjoint, les vendredis, à midi et demi.

Chimie appliquée aux principales industries du Nord, par M. N..., professeur. (Les jours et heures de ce cours seront ultérieurement indiqués).

Conférences, manipulations ou visites d'usines correspondant au cours de chimie appliquée, par M. N..., professeur. (Même observation que ci-dessus).

Conférences et manipulations sur le cours de chimie générale, par M. Violette, professeur-adjoint, les jeudis, à midi et demi.

Conférences et manipulations d'histoire naturelle, par M. Lacaze-Duthiers, professeur, les mercredis, à midi et demi.

Cours de littérature, les mercredis, à quatre heures. — M. Colincamp, professeur, ouvrira ce cours le 25 novembre. Il étudiera la poésie dramatique en France au XVII^e siècle.

Cours d'histoire et de géographie physique et politique, les samedis, à six heures et demie. — M. Chon, professeur, ouvrira ce cours le 28 novembre. Il continuera l'histoire de France, depuis l'avènement de François I^{er} jusqu'à la fin du règne de Henri IV.

Les droits d'immatriculation sont de 12 fr. 50 cent. par trimestre. Les frais de conférences et exercices pratiques sont de 150 fr. par an, (soit 45 fr. à chacun des trois premiers trimestres et de 15 fr. au quatrième trimestre).

LYCÉE IMPÉRIAL DE LILLE. Compositions du 2 novembre 1857. Logique scientifique. — Anglais : 1 Barrois. Allemand : 4 Donzé. Logique littéraire. — Physique : 1 J. Dutilleul. Rhétorique scientifique. — Mathématiques : 1 Gruson. 2 Boucherie. 3 Defrance. 4 Crepin. Rhétorique littéraire. — Vers latins : 1 Regnault. Seconde littéraire. — Thème latin : 1 Broudehous. 2 Basquin. Troisième scientifique. — Mathématiques : 1 Lefebvre. 2 Merveille. 3 Binet. 4 Loiset. Troisième littéraire. — Thème grec : 1 Catel. 2 Laigle. 3 Robin. Quatrième. — Histoire : 1 Saint-Léger. 2 Séver. 3 Deledicque. 4 Brédart. Cinquième. — Histoire : 1 Spriet. 2 Schneider. 3 Rélof. 4 Verdier. Sixième. — Histoire : 1 Destombes. 2 Baggio. 3 Obin. 4 F. Violette. Septième. — Histoire : 1 Petitbon. 2 Guffroy. 3 Suet-Jamar. 4 Caux. Huitième. — Histoire : 1 Druon. 2 Brochart. 3 Bonzel. 4 Mounier. Commerce (1^{re} année). — Mathématiques : 1 Gaudron. 2 Lammers. 3. A. De Wulf. 4 Mangez. Commerce (2^e année). — Physique : 1 Vandebulcke. 2 Guiteau. 3 Vermeulen. 4 Fossez. Commerce (3^e année). — Anglais : 1 Desbouts. 2 Plaideau. — Allemand : 1 Dobbelaere. Ecole préparatoire à la huitième. — 1 Archambault. 2 Leroy. 3 Pajot. 4 Godefroid. Le proviseur, E. PETITBON.

Nouvelles & Faits divers.

On lit dans l'Écho du Pas-de-Calais :

« Il faut véritablement le caractère anglais et des fortunes comme les ont quelques-uns de leurs lords pour mettre à exécution des projets aussi étranges que celui-ci : Craignant que dans un avenir plus ou moins reculé, notre globe ne soit sujet à quelque grand cataclysme qui détruise les populations modernes et les monuments de leur civilisation, un riche lord anglais a mis en pratique une idée bizarre qui lui était survenue pour parer à de telles éventualités. Il a fait imprimer une histoire universelle sur parchemin, puis il a fait enrouler chaque exemplaire avec de la toile goudronnée, et, enfin, il a fait enfermer le tout dans d'épaisses bouteilles de plomb hermétiquement fermées.

Après ces préparatifs, il a remis un certain nombre de ces flacons à un navire en partance pour le pôle boréal, lequel, sur la recommandation du lord anglais, a fait jeter un certain nombre de bouteilles de plomb dans des cratères de glace, d'où elles seront rejetées tôt ou tard par une éruption volcanique, où la science des siècles à venir ira, espère-t-on, les rechercher. Le lord anglais a également fait remettre plusieurs des bouteilles dont nous avons parlé, à des capitaines de navires au long cours pour les jeter au fond de la mer dans certains endroits des cinq parties du monde déterminés à l'avance et choisis suivant les desseins du riche promoteur.

— Le Journal du Tarn signale un nouveau malheur causé par les champignons. Une famille de la commune de Senaux a péri victime de son imprudence. Des champignons vénéneux avaient été ramassés par une jeune fille, dans un bois voisin, et apportés à la maison, où, après les avoir préparés, on les mangea; mais bientôt tous les membres de la famille furent pris de douleurs atroces; les symptômes de l'empoisonnement, que la science ne put vaincre, se manifestèrent. Le père et la mère, la jeune fille, auteur involontaire de ce malheur, et une petite fille de huit ans, succombèrent en quelques heures. Il ne reste plus de la famille qu'un enfant de cinq ans, dont l'état inspire de sérieuses inquiétudes.

— Nous avons rapporté les diverses opinions émises au sujet du cadavre trouvé dans une barrique à la gare de Choisy-le-Roi. Ces opinions différaient essentiellement, comme on sait; il paraît que la première, celle de M. le docteur Tardieu, est la meilleure, car le Droit dit que toute incertitude a disparu, et qu'il est certain que le cadavre n'est qu'une momie fort ancienne. Ce journal ajoute :

« Il résulte en effet d'un procès-verbal dressé par M. le commissaire de police de Choisy, qu'hier un habitant de cette commune, M. Mayre, s'est présenté devant lui et lui a communiqué une lettre qu'il venait de recevoir de M. Passot, son neveu, capitaine du navire le Paraitba, en ce moment dans le port d'Anvers.

« Averti par les journaux de la découverte faite à Choisy-le-Roi, M. Passot écrit à son oncle que le cadavre dont il s'agit doit être une momie provenant du Pérou, où elle a été trouvée dans une grotte à salpêtre, et envoyée par lui à M. Mayre par l'intermédiaire d'un ami.

« La barrique contenant la momie portait bien pour suscription : A monsieur Mayre à Choisy-le-Roy. Mais le nom Mayre étant très-mal écrit les uns avaient lu Mairat, les autres Mayeux, et comme il ne se trouvait dans la commune aucune personne portant un de ces deux noms, le colis était resté dans la salle des bagages.

Ces derniers détails, pleinement confirmés par les journaux du Havre, ne permettent donc plus d'attribuer à un crime l'événement, jusqu'ici mystérieux, de Choisy-le-Roi.

— Un crime aussi mystérieux que celui de Choisy-le-Roy vient d'être constaté aux portes d'Orléans, à Saint-Ay, par la découverte d'un cadavre mutilé, ayant la tête séparée du tronc. La population a été vivement émue de cette découverte, rapportée en ces termes par le Moniteur du Loiret :

« Mercredi, le jardinier de M. le vicomte de P..., en creusant un trou dans la cour, au pied de la maison et sous la fenêtre de la cuisine, a rencontré, à deux pieds seulement sous terre, le cadavre d'une jeune fille, dont la tête coupée était placée sur la poitrine. Un bras et une cuisse étaient brisés, et cette fracture remonte évidemment à l'époque de l'inhumation.

« La cour dans laquelle ce corps était enseveli est complètement entourée de bâtiments, ce qui fait penser que la perpétration du crime doit remonter à un certain nombre d'années.

« M. le procureur impérial, immédiatement prévenu, doit se rendre à Saint-Ay, pour prendre connaissance des faits sur les lieux mêmes, et faire exhumer la partie intérieure du cadavre, qui a été laissée en place.

« Peut-être cette découverte imprévue mettra-t-elle la justice sur la trace de quelque forfait demeuré inconnu depuis longtemps.

« On comprend que ces faits, prématurément répandus dans la campagne aux environs de Meug et de Saint-Ay, ont donné lieu à toutes sortes de récits plus ou moins amplifiés ou controuvés. — Nous pouvons dire qu'il n'y a rien autre chose de vrai et d'exact pour le moment, que le récit qui précède.

— On écrit d'Honfleur, le 16 novembre : « Ce matin, vers neuf heures, les voisins de la demoiselle Clémence, âgée d'environ 65 ans, demeurant rue Notre-Dame, surpris de ne pas voir la maison ouverte comme d'habitude, sont entrés chez elle, et l'ont trouvée tombée par terre dans sa cuisine, donnant encore quelques signes de vie.

« La veille, en rentrant de l'office vers huit heures du soir, M.^{lle} Clémence, d'un faible tempérament, aura été prise d'étourdissements auxquels elle est sujette, est tombée par terre, s'est débattue tout ou partie de la nuit, et s'est meurtrie horriblement la figure en voulant se relever et manquant de force.

« Un médecin a été appelé pour lui donner ses soins, mais sans beaucoup d'espoir.

— Le plus grand incendie qui ait eu lieu depuis quelque temps dans la Cité de Londres, s'est déclaré samedi dernier, à quatre heures du matin, chez MM. Smith et fils, confiseurs en gros, Fell-street, Cripplegate. Le bâtiment dans lequel se manifesta le sinistre avait environ 300 pieds de long, quatre étages de haut, et contenait des propriétés d'une grande valeur. La découverte de cet incendie fut faite par un officier de police de la Cité, qui donna aussitôt l'alarme et envoya les secours nécessaires.

Avant qu'un temps suffisant ait permis à une machine de fonctionner, le feu atteignit la grande quantité d'articles en sucre qui se trouvaient d'un côté de l'établissement, s'élança par les fenêtres supérieures de l'établissement et s'éleva très-haut dans l'air, illumina toute la Cité, et mit en relief tous les clochers des églises métropolitaines, ainsi que le dôme de Saint-Paul.

Malgré la grande quantité d'eau jetée sur le feu, l'incendie continuait ses ravages, et, en moins d'une demi-heure, à partir du commencement du sinistre, plusieurs centaines de pieds de flamme surmontaient la toiture.

Après plusieurs heures d'un rude travail, les pompiers se rendirent maîtres de l'incendie, mais non sans qu'une quantité considérable de valeurs fût détruite.

Plusieurs maisons les rues avoisinantes ont, en outre, été endommagées. L'origine de l'incendie est encore inconnue.

Les journaux anglais qui nous arrivent aujourd'hui donnent également le récit d'un autre grand incendie qui s'est déclaré dimanche sur la route de Blackfriars.

— Nous lisons dans une correspondance datée de Moscou, adressé au journal le Nord, le fait suivant :

« La comtesse N... a fait vœu, dans le cas où la situation des Anglais empirerait dans l'Inde, d'aller à pied au monastère Troitskoï (Saint-Serge).

« Les sentiments manifestés contre l'Angleterre, ajoute le correspondant, sont très-naturels, si l'on veut se rappeler tout le mal que nous ont fait les Anglais en nous frappant droit au cœur et en nous obligeant à détruire Sébastopol, tandis qu'eux-mêmes détiennent Gibraltar. »

Tous les organes de la publicité ont constaté les avantages résultant de l'emploi des LAMPES CHOUTEAU.

Ces lampes, se nettoyant sans aucuns frais, sont d'un usage facile, et, outre leur économie réelle, elles ne nécessitent jamais de réparation.

L'heureuse combinaison de ce système a fait abandonner toutes les lampes mécaniques connues. Le nettoyage se fait sans le secours du lampiste et sans outil.

Les Lampes-Chouteau produisent une clarté très-grande, sans brûler beaucoup d'huile. On ne saurait donc trop recommander cette innovation qui est destinée à un grand succès et dont l'utilité est incontestable (V. aux annonces.)

Il manquait jusqu'à ce jour un système de balance-basculé dont la précision fût incontestable.

LES BALANCES-BASCULES perfectionnées ont fait la réputation de l'inventeur, qui est le seul fournisseur des administrations publiques.

En employant le fer battu on a paré à l'inconvénient que présentait le peu de solidité des bascules en général; c'est donc une garantie incontestable qui assure la vente des nouvelles balances-basculés, dont le dépôt est établi à Roubaix chez M^{lle} Deleplanque.

Toutes les balances de ce système sont poinçonnées et garanties de première qualité.

Parmi tous les produits dont les annonces remplissent depuis quelque temps la 4^e page des journaux de France et de l'étranger, il en est un qui mérite de fixer d'une manière absolue l'attention des lecteurs, en raison des véritables services qu'il rend et qui justifie complètement la vogue dont il est l'objet : c'est l'Eau Tonique de Chalmis.

Elle est employée avec un grand succès contre les démanagements, sensibilité de la peau, pellicules écailleuses, cause provocatrice de la chute et de la décoloration du cheveu; par ses propriétés régénératrices, cette merveilleuse composition favorise la production de nouveaux cheveux, leur souplesse et brillant, et en retarde le blanchiment.

Cette composition, toute hygiénique, combat avec succès les effets corrosifs, produits par la transpiration et auxquels ne peuvent résister les cheveux les plus abondants.

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs communication des propriétés d'un produit qui a mérité le surnom d'incomparable et qui jouit d'une grande faveur parmi le monde élégant de l'Europe, et nous les invitons, s'ils veulent conserver une belle chevelure, à faire un usage journalier de cette précieuse découverte. (769 B)

L'huile vierge découle spontanément des foies les plus beaux, les plus sains, choisis et séparés sur les lieux mêmes de la pêche. Elle possède au plus haut degré des propriétés toniques, dépuratives et fondantes; sa couleur est d'un jaune légèrement teinté.

L'huile colorée est le résultat de moins de soins; quant à l'huile brune ou noire employée dans les arts, elle provient des issues de toutes espèces de poissons, et sa couleur est l'effet d'un contact trop longtemps prolongé avec ces matières; l'altération produite en ces circonstances des divers éléments de l'huile, rend celle-ci inerte, sinon dangereuse; elle est fétide et indigeste.

L'Iode en combinaison, iodure de potassium (substance blanche), uni à un principe organique azoté (substance animalisée, également incolore), constituent les éléments curatifs de l'huile de foie de morue; c'est donc une erreur de croire que l'huile noire soit plus efficace, attendu qu'elle n'est qu'un produit altéré, conséquemment âcre et irritant.

Jusqu'à l'époque où la médecine reconnut dans cette substance un puissant agent thérapeutique dont elle dispose de plus en plus, l'huile n'était qu'un produit secondaire de la pêche, qui n'avait un emploi marqué que dans la corvoierie; sa préparation n'était l'objet d'aucun soin; aujourd'hui qu'elle est appelée à un usage plus sérieux, des modifications dans sa préparation étaient réclamées, tant dans le but de la débarrasser autant que possible de la sauer qui la caractérise, que de réunir sous un moindre volume, les éminentes propriétés médicinales dont elle est privilégiée.

L'huile de foie de morue se prend habituellement à la dose d'une cuillerée à bouche matin et soir.

Prix : 3 francs le litre (verre non compris). Dépôt général de tous les Médicaments nouveaux (dits spécialités).

Pastilles de Menthe anglaises pour prendre après l'huile de foie de morue.

Eau de Menthe poivrée (rinçe-bouche). Id. (673 B)

DEUXIÈME CONCOURS.

LA FRANCE LITTÉRAIRE décernera, au mois de février 1858, divers prix aux meilleurs travaux qui lui auront été adressés rue de Puzy, 29, à Lyon, d'ici au 15 janvier prochain, et dont voici la nature :

- 1^o Une Nouvelle morale de 5 à 10 pages;
2^o Une Ode dans le genre gracieux;
3^o Un Sonnet.

Les concurrents choisiront eux-mêmes leurs sujets. Le prix de la Nouvelle et celui de l'Ode consistent chacun en 12 volumes de choix.

Le prix du Sonnet se compose de 4 volumes. Il y aura des accessits donnant droit à des prix inférieurs.

Chaque ouvrage envoyé devra porter une épigraphe, répétée sur un billet cacheté et renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Le compte-rendu du concours sera inséré dans la revue, ainsi que les pièces couronnées. A. P.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

ADMINISTRATION DES POSTES

HEURES DE LA LEVÉE DES LETTRES au bureau de Roubaix.

Table with 2 columns: Destination and Hours. Includes Paris, Lille, Tourcoing, Calais, Angleterre, Belgique, Lannoy.

La clôture des affranchissements en numérique et des chargements de lettres a lieu une heure avant le départ de chaque courrier; ils sont reçus de 7^h du matin à 6^h du soir.

Le Bureau est ouvert : De 7^h du matin à 7^h du soir; Les dimanches et jours fériés, le bureau est fermé à 3^h après midi.

Théâtre des Variétés

Situé à Roubaix, rue Neuve-du-Fontenoy.

Représentations extraordinaires

DONNÉES PAR M. Arthur et M^{lle} Louisa

Artistes des théâtres de Bruxelles, de Gand et d'Anvers.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 1857

JOBIN & NANETTE

Vaudeville en un acte.

LES PRUSSIENS EN LORRAINE

Drame en 4 actes.

Jean-Jean & Catherine

Le Carnaval de Venise

LUNDI 16 NOVEMBRE

Le Petit Matelot

La Cigale de Paris

L'INTERDICTION

OU QUINZE ANS A LA BASTILLE

Le Mariage normand

Le Cabaret de Lustucru

Comédie-Vaudeville en un acte.

Ouverture des bureaux à 5 heures et demie. — Lever du rideau à 6 heures précises.

ANNONCES

On demande un COMMISSIONNAIRE qui serait chargé de la distribution des circulaires, lettres de faire part, etc.

J. REBOUX, 20, Rue Neuve, à Roubaix.

Demande d'emploi.

Un jeune homme âgé de 27 ans, désire trouver un emploi dans une maison de commerce de cette ville.

Il pourrait au besoin faire les voyages ou s'occuper de la tenue des livres. Réponse au bureau de ce journal. (634)

On demande

Un HOMME DE PEINE, MANŒUVRE, pour scier le marbre et faire des courses en ville. S'adresser chez M. Roland, marbrier, rue du Collège, à Roubaix. (785)